

# Élection des membres du Conseil du surveillance FCPE Orange Actions



## Actionnariat salarié : notre force pour Agir



Nadia Zak Calvet, présidente du conseil de surveillance du FCPE OA, déléguée syndicale centrale adjointe CFDT

### ÉDITO

Une élection ÉTHIQUE et respectueuse.

Lors de cette mandature, la CFDT a assuré la présidence de ce Conseil de Surveillance en respectant toutes les parties prenantes, en veillant au bon fonctionnement de cette gouvernance en conformité avec les exigences légales et en préservant vos droits ! ([Cf. LEAS 37](#))

La CFDT s'applique ces principes de gouvernance éthique et transparente en vous proposant une liste de candidats où la parité est respectée. [La CFDT respectera la charte ETHIQUE, nouveauté de cette élection.](#) Par ailleurs, en cohérence avec nos valeurs, tous nos élus CFDT ne touchent aucun émoluments en leur qualité de titulaire au conseil de surveillance\* ou de jetons de présence s'ils siègent au conseil d'administration.

Dans le respect des valeurs humaines et sociales, l'UNSA et La CFTC soutiennent notre liste pour s'assurer d'une défense efficace et respectueuse de l'actionnariat salarié pour tous les salariés et retraités porteurs de parts.

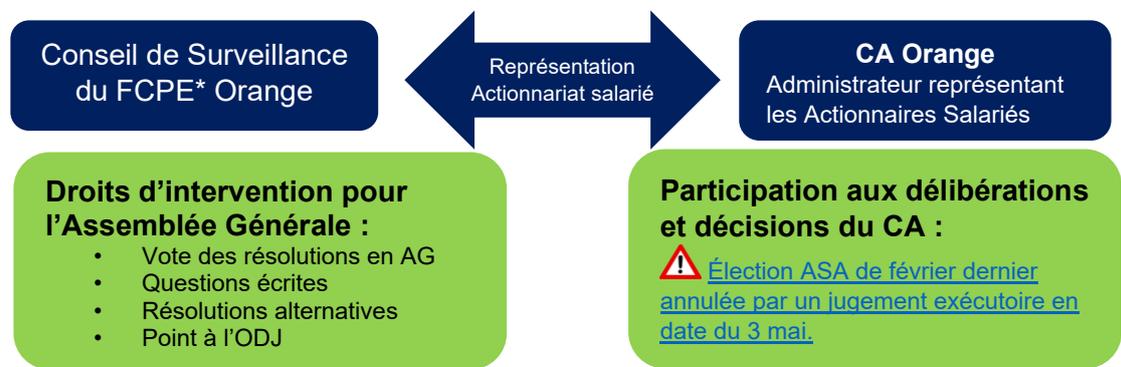
**Nadia Zak Calvet**

\*accord de 2018 sur la gouvernance

### L'actionnariat salarié, un enjeu démocratique

Du 19 au 21 novembre, vous allez être de nouveau sollicités pour voter en votre qualité de porteurs de part du capital d'Orange du Fonds Commun de Placement d'Entreprise - Orange Actions.

En effet, la gouvernance de l'actionnariat salarié s'organise comme suit :



\*FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Cette élection concerne le renouvellement des 12 membres du conseil de surveillance du FCPE Orange Actions du PEG.

Une fois par an, tous les actionnaires d'Orange sont convoqués lors de l'assemblée générale pour voter afin d'autoriser la conduite des affaires et de la destinée du groupe au moyen des résolutions proposées par le conseil d'administration.

Pour les porteurs de parts, ce droit est exercé de façon collective par le conseil de surveillance du FCPE Orange Actions. Ce conseil se positionne sur les résolutions par vote majoritaire des membres titulaires présents.

Au 30/08/24, avec des droits de vote doubles de près de 13%, associés à la détention de 8 % du capital, nous aurons les moyens pour faire entendre votre voix et AGIR auprès de ceux qui dirigent l'entreprise.

### L'actionnariat, une promesse démocratique

Posséder des parts de son entreprise peut être un moyen supplémentaire pour se faire entendre. Encore faut-il que les directions jouent le jeu en permettant à tous les salariés d'acquérir des actions.

Et surtout, il faut que ça coûte le moins cher possible aux salariés, afin que le plus grand nombre puisse y participer. À l'instar de ce qui a été fait pour l'Offre Réservé au Personnel en 2021 : **ORP TOGETHER 2021\***.

Dans le cadre des mises en œuvre des stratégies du Groupe, la mise en place d'une ORP est un dispositif pour, d'une part, susciter l'adhésion, mais aussi, d'autre part, éviter de creuser des inégalités entre les salariés et leurs leaders (cf. attribution d'action gratuite annuelle - LTIP). Au moment où « Lead The Future se termine, il n'y a aucune ORP en vue malgré nos nombreuses sollicitations, et ce alors même que le groupe va devoir affronter de profondes transformations...

Pour défendre à long terme les intérêts des salariés et anciens salariés actionnaires, partout et pour tous dans le groupe, et agir pour la pérennité de l'entreprise, la CFDT encourage la nouvelle gouvernance à renforcer régulièrement la participation du personnel au capital en utilisant tous les dispositifs existants.

\*ORP TOGETHER : [LEAS 17](#)  
\*LTIP : Long Term Incentive Plan

# L'Actionnariat, pour un partage démocratique

La **CFDT** n'est pas hostile à la distribution d'un dividende. Il appartient au Conseil d'Administration d'arbitrer pour trouver un juste équilibre afin de répartir la richesse créée en étant vigilant à la rémunération de son personnel et aux marges de manœuvre financières en anticipant auprès des marchés. C'est nécessaire pour investir et faire face aux défis à venir.

Par ailleurs, dans le cadre du partage de la valeur, la **CFDT** veille à maintenir une relation de conditionnalité au versement de dividendes par l'existence d'accords d'intéressement et de participation au sein des entreprises. La **CFDT** soutient :

## 1. Une politique d'affectation du résultat non confiscatoire et juste entre l'entreprise, le personnel et les actionnaires :

L'enjeu est de conserver des marges de manœuvre financières pour le développement sans pénaliser le juste retour sur investissement des capitaux investis par une rémunération via les dividendes.

En 2024, Avec un dividende de 0,75 euro, le rendement est de 7% (cf. cours du 26 septembre 2024).

Si on avait maintenu 0,70 euro comme le souhaitait la **CFDT**, le rendement aurait été de 6,5% avec 133 millions de plus de marges de manœuvre pour faire face aux défis à venir ; Nonobstant une majoration uniquement aux actionnaires de long terme...

Dans la mesure où l'action Orange est considérée comme une valeur de rendement dans le portefeuille des investisseurs, la **CFDT** prudente ne s'associe pas à des résolutions alternatives pour baisser le dividende, ce qui aurait comme corollaire une baisse du cours de l'action consécutive au retrait des investisseurs (cf. double peine pour les actionnaires salariés, anciens salariés et retraités) .Nous préférons des dividendes majorés pour récompenser la fidélité des actionnaires de long terme et agir en influençant en amont le conseil d'administration et la direction générale . Les membres **CFDT** du conseil de surveillance du FCPE Orange Actions n'ont pas le pouvoir d'empêcher un vote d'un dividende plus faible : chaque année, la politique d'affectation du résultat du conseil d'administration et donc le montant du dividende est validé à 85% par les actionnaires présents lors de l'AG. En conséquence, nous sommes vigilants pour éviter des annonces intempestives pouvant entraîner de la destruction de valeur de votre patrimoine financier générée par un manque de confiance du marché.

Au titre de l'exercice 2023, c'est près de 150 millions d'euros qui ont été distribués aux actionnaires salariés, anciens salariés et retraités d'Orange.

## 2. Une rémunération pour tous de la performance plus juste et responsable :

La rémunération de la performance doit concerner tous les acteurs avec la même régularité. Au sujet du LTIP\*, (élément de rémunération annuel délivré sous forme d'actions Orange aux « tops leaders » pour récompenser leur contribution à la performance du groupe), il doit être juste, acceptable et destiné à tout le personnel. Ainsi, en 2022 et 2023, la **CFDT** a réussi à faire évoluer des principes d'attribution davantage axés sur des critères sociétaux et environnementaux. Cependant pour éviter la constitution d'une inégalité structurelle de portefeuille entre les salariés et les dirigeants, la **CFDT** propose comme contrepartie au LTIP des ORP\*\* destinées aux salariés actifs et retraités d'Orange ou des Attributions Gratuites d'Actions plus régulières pour l'ensemble du personnel.

\* LTIP : Long-Term Incentive Plan

\*\*ORP : Offre Réservee au Personnel

En 2024, plus de 1 000 leaders du top management ont reçu en moyenne près de 1 000 actions gratuites en récompense de leur contribution à la performance, avec un dispositif reconduit annuellement ! Dans le même temps, les salariés du groupe ont attendu 3 ans pour obtenir 61 actions gratuites via « Orange Vision 2020 » ... et depuis plus rien à l'horizon...

## 3. Une politique d'abondement plus généreuse pour dynamiser les placements annuels de la participation ou de l'intéressement

La **CFDT** contribue, par la signature d'accords pour l'intéressement, la participation et les d'abondements, à enclencher un mécanisme vertueux entre le personnel et Orange. En dégagant des budgets annuels pour les primes d'intéressement, de participation et les abondements, l'entreprise reçoit en retour un investissement solide de long terme grâce à ces placements bloqués dans le PEG (cf. modernisation de l'épargne salariale grâce aux 3 accords de 2022 signés par la **CFDT**).

Pour la **CFDT**, la performance économique et financière ne doit pas se faire au détriment de la performance sociale.

**Aussi, nous vous convions à un exercice libre et démocratique pour voter du 19 au 21 novembre pour élire nos candidats avec le soutien de l'UNSA et de la CFTC\* qui partagent nos ambitions.**

\*Seule une organisation syndicale représentative peut proposer une liste pour cette élection (voir le règlement électoral)

# Nos CONFÉRENCES-DÉBATS

Pour aller plus loin...	Regards croisés
<p><b>Actualités sur la Gouvernance d'Orange</b> <b>Actionnariat salarié : pourquoi VOTER pour la CFDT ?</b></p> <p><a href="#">12 novembre de 13h30-14h30</a></p> <p><a href="#">14 novembre de 13h30-14h30</a></p> <p><a href="#">18 novembre de 14h00 à 15h00</a></p> <p><b>Intervenants :</b></p> <p><b>Vincent Gimeno,</b> Administrateur CFDT représentant du personnel au Conseil d'Administration</p> <p>et</p> <p><b>Nadia Zak Calvet,</b> Actuelle présidente du conseil de surveillance du FCPE OA, déléguée syndicale centrale adjointe CFDT</p>	<p><b>Gouvernance : la place de l'actionnariat salarié</b></p> <p><a href="#">5 novembre : 13h30-14h30</a></p> <p><b>Intervenant : Pascal Budillon, gérant BNP</b></p> <p> <b>BNP PARIBAS</b> ÉPARGNE &amp; RETRAITE ENTREPRISES</p> <p><b>Animation : Isabelle Quinsat et David Girard</b></p> <hr/> <p><b>Say on pay, Say on Climate : les enjeux du vote en AG</b></p> <p><a href="#">7 novembre : 13H30-14H30</a></p> <p><b>Intervenant : Jean-Marie Pean, Directeur Finance Responsable Listed Assets, Sienna,</b></p> <p> <b>Sienna</b> INVESTMENT MANAGERS</p> <p><b>Animation : David Girard et Mickaël Chipon</b></p>

« Des salariés, femmes et hommes, engagés, sérieux et respectueux de chacun »



**#1-AGIR** pour porter des ambitions stratégiques

**#2-AGIR** pour renforcer des ambitions de gouvernance

**#3-AGIR** pour défendre des ambitions Sociales et Sociétales

**#4-AGIR** pour fixer des ambitions environnementales



Pour aller plus loin, discuter, poser une question, recevoir les tracts sous forme électronique vos contacts CFDT Orange sont :  
[nadia.zakcalvet@orange.com](mailto:nadia.zakcalvet@orange.com) et  
[eric.rappe@orange.com](mailto:eric.rappe@orange.com)

Suivez-nous sur les réseaux

